



COMMUNE DE VILLENEUVE

MUNICIPALITE

PREAVIS No 15/2018

AU CONSEIL COMMUNAL

Renouvellement des feux de signalisation routière de la RC 780

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Exposé des motifs

La signalisation lumineuse du carrefour entre la RC 780 et la Rue du Collège, à la hauteur de l'embarcadère CGN, a été installée en juillet 1970. Après 48 ans de bons et loyaux services, l'heure est venue de renouveler ces feux de signalisation, dont les pièces de rechange ne sont plus disponibles. En outre, ces feux ne permettent pas une programmation souple.



Nouvelles technologies

Les nouveaux modèles de feux seront équipés de LED et de caméras de détection pour la programmation des séquences de feux verts en fonction de la demande. En outre, des boucles inductives au sol seront remplacées par des modèles permettant la détection des bus et le passage prioritaire de ces derniers (on parle couramment « d'onde verte »).

Un changement nécessaire

Enfin, ce renouvellement est nécessaire compte tenu du prolongement de la ligne de trolleybus VMCV vers l'hôpital Riviera-Chablais de Rennaz et la mise en service de

la nouvelle flotte de bus articulés électriques hybrides perches-batteries. Le remplacement de ces feux était prévu dans le cadre du préavis N°15/2017 relatif à la réfection de la Rue des Remparts. Son rejet par la population oblige par conséquent la Municipalité à déposer le présent préavis pour permettre aux bus VMCV de prolonger leur itinéraire en direction de Rennaz par la Route du Lac dès l'été 2019.

Renouvellement des feux de l'Eau-Froide

Sur une demande de la DGMR et des VMCV, la Municipalité a également décidé de lier le remplacement de ces feux avec ceux du pont sur l'Eau-Froide (passage pour piétons) qui ont été installés en 2004 avec une technologie de la même époque. Ici aussi, une nouvelle technologie sera mise en place.



Éléments financiers

Prestations	Montant
Étude de stratégie et projet d'exécution	20'000.00
Feux du Débarcadère	72'773.00
Feux de l'Eau-Froide	32'125.00
Marquage	5'000.00
Total CHF TTC	129'898.00
Imprévus 10% arrondi	13'102.00
Total TTC arrondi	143'000.00

Planification

La Municipalité, en coordination avec la DGMR, souhaite pouvoir compter sur la planification suivante des travaux :

1^{er} novembre 2018
6 décembre 2018
Décembre 2018

Dépôt du préavis au Conseil communal
Adoption du préavis par le Conseil communal
Lancement de l'étude de stratégie

Mars 2019
Avril 2019

Fin des travaux et mise en service
Début d'exploitation de navettes VMCV

PREAVIS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

1. d'autoriser le remplacement des feux de signalisation routière du Débarcadère et de l'Eau-Froide sur la RC 780 ;
2. de financer le montant de CHF 143'000.00 de cet investissement par le compte de réserve N° 9282.020 « Parcomètre » dont le solde actuel se monte à CHF 238'000.00 ;
3. d'amortir ce montant en une fois.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 23 octobre 2018, afin d'être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

Le Vice-Syndic

Le Secrétaire :

M. Oguey



Y. Cheseaux

Délégué de la Municipalité : M. Dylan Karlen, Municipal